

DURÉE	SÉQUENCE	QUI ANIME ?	OÙ ?
10'	Accueil, rangement des sacs, passage aux toilettes. Présentation de l'activité et des consignes de visite.	Médiateur - Enseignant	Hall
50'	Objectif : découvrir l'évolution de la culture des céréales à travers l'histoire, à partir des objets de collection du musée. Observation des décors et objets exposés. Enquête.	Médiateur	Musée
50'	Objectif : expérimenter le processus de transformation du grain au pain. Ateliers tournants.	Enseignant - Accompagnateurs	Salle d'activité
1h	Pique-nique et passage aux toilettes.	Enseignant - Accompagnateurs	Aire de pique-nique ou salle d'activité
2h	Objectifs : découvrir les caractéristiques du pain. Découvrir les étapes de sa fabrication. Découverte sensorielle des caractéristiques du pain. Évocation de recettes traditionnelles et fabrication de petits pains.	Intervenant	Salle d'activité
5'	Bilan, rangement et passage aux toilettes.	Médiateur - Enseignant	Hall

Ce déroulement est proposé à titre indicatif. Il peut évoluer en fonction des horaires d'arrivée et de départ du groupe, selon les conditions climatiques et le nombre de groupes sur place. Merci de votre compréhension.

À NOTER

Durée : 1 journée
 Tarif : 4 € par élève (du 01/11 au 31/03)
 5 € par élève (du 01/04 au 31/10)
 Intervenant : boulanger

Vous animerez une ou plusieurs séquences de cette activité. Préparez-vous en consultant le support d'animation dans la rubrique *Organiser votre activité*.

- Diviser la classe en 3 groupes pour l'autonomie.
- Prévoir un contenant pour ramener les petits pains réalisés par chaque élève.
- Avant l'activité, s'assurer qu'aucun enfant n'est allergique aux aliments utilisés lors de l'atelier.
Liste complète des allergènes : <https://edap.vendee.fr/liste-des-allergenes>

RENDEZ-VOUS

Historial de la Vendée
 Allée Paul Bazin - 85170
 LES-LUCS-SUR-BOULOGNE



PROGRAMMES SCOLAIRES

(BOEN N°31 DU 30 JUILLET 2020)

FRANÇAIS

Comprendre et s'exprimer à l'oral

QUESTIONNER LE MONDE

Se situer dans l'espace et dans le temps.

Questionner le monde du vivant, de la matière et des objets.

CONSIGNES DE VISITE

Vous entrez dans un musée labellisé *Musées de France*. La vidéosurveillance est présente dans toutes les salles et les extérieurs.

Enseignant, vous êtes responsable de votre groupe au sein du musée et à l'extérieur, en visite libre comme en visite accompagnée. Vous devez vous assurer du respect des consignes et transmettre ces informations aux élèves et aux accompagnateurs.

Les visiteurs qui ne respecteront pas ce règlement pourraient se voir interdire l'accès au site.

ENCADREMENT DU GROUPE

	Nous recommandons	Bulletin Officiel de l'Education Nationale : Circulaire du 13 juin 2023
Maternelle	6 accompagnateurs dont l'enseignant	Jusqu'à 16 élèves : 2 adultes dont l'enseignant de la classe. Au-delà d'un groupe de 16 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 8 élèves
Elémentaire	3 accompagnateurs dont l'enseignant - 4 si la classe excède les 30 élèves	Jusqu'à 30 élèves : 2 adultes dont au moins un enseignant. Au-delà de 30 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 15 élèves
Collège Lycée	2 accompagnateurs dont l'enseignant	Il appartient au chef d'établissement d'évaluer le nombre d'accompagnateurs nécessaire, au regard de ses obligations en matière de surveillance, et compte tenu de l'âge des élèves, de l'importance du groupe, de la durée du déplacement et des difficultés ou des risques que peut comporter le parcours des élèves.

Si le nombre d'accompagnateurs est supérieur, l'adulte supplémentaire sera considéré comme un visiteur du site et devra régler son droit d'entrée le jour de la visite (hors A.V.S.). Cette information vous sera communiquée en amont via la centrale de réservation. **En aucun cas un élève ne doit rester seul.**

RESPECT DES LIEUX

Déposer sacs à dos, cartables et manteaux à l'endroit indiqué par les médiateurs.

Les photos sont autorisées sans flash.

Seuls les crayons de papier sont autorisés dans les salles du musée.

Les objets sont anciens, pour les conserver et assurer leur transmission aux générations futures, **il est interdit de les toucher.**

Nourriture, boissons et chewing-gums sont interdits dans les salles du musée. **Boire et manger dans les espaces prévus à cet effet.** En cas d'intempéries un espace abrité pourra être mis à votre disposition si le nombre d'élèves accueillis le jour-même le permet.

RESPECT DES AUTRES

Rester discret (ne pas courir, ne pas crier).

Éteindre les téléphones portables.

Ne pas fumer ou vapoter.

PENSEZ-Y

Pour des raisons de conservation des œuvres, **la température du musée est de 18°C toute l'année.** Pensez au gilet, même en été !

PIQUE-NIQUE ZÉRO DÉCHET

Le Département de la Vendée est engagé dans une démarche éco-citoyenne : **privilégier le pique-nique zéro déchet, trier sur place dans les sacs mis à votre disposition et rapporter tout aliment non consommé.** Comment préparer une pause éco-responsable réussie ? En veillant par exemple à limiter le nombre d'emballages plastiques ou aluminium, et en privilégiant les gourdes ou récipients réutilisables.